

COMMUNIQUÉ

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET COVID-19

Dans le contexte de la pandémie reliée à la COVID-19, voici des informations et des consignes spéciales reliées aux matières résiduelles sur le territoire de la MRC des Laurentides:

- **IMPORTANT:** Vous devez mettre les mouchoirs, masques, lingettes et gants souillés dans un sac de plastique fermé, et de les jeter par la suite dans le bac à déchets (bac noir). Ceci permettra de réduire le risque de propagation du virus.
- **Collecte des matières organiques:** contrairement aux consignes usuelles, vous **ne devez plus** mettre les mouchoirs et les papiers de type essuie-mains dans le bac brun;
- **Calendrier des collectes:** les collectes des matières recyclables, organiques et déchets sont maintenues selon les calendriers de collecte, et ce, jusqu'à nouvel ordre;
- **Contenants consignés:** vous devez garder les contenants consignés à la maison et reporter à plus tard le retour dans les points de dépôts;
- **Écocentres:** à partir du 22 mars 2020, afin de limiter les déplacements non essentiels, les écocentres de la MRC seront fermés jusqu'à nouvel ordre;
- **Visitez le site www.traindeviedurable.com pour les calendriers de collecte et autres informations sur les matières résiduelles.**